

LES 4 ATOUTS FORCOFIL

- 1/ Un gain de temps et un budget optimisé.
- 2/ Des formations courtes et opérationnelles.
- 3/ 100 organismes de formation référencés.
- 4/ Une offre de stage en présentiel ou en ligne.

FINANCEMENTS SUR MESURE

- **Entreprises de moins de 300 salariés :** 50 euros HT par stagiaire dans la limite de 5 inscriptions par entreprise et par an*.
- **Entreprises de 300 salariés et plus :** tarifs négociés par le Forco auprès des organismes de formation sélectionnés (certains stages affichent des coûts pédagogiques inférieurs de 40 % aux prix du marché habituellement constatés).

* Dans la limite des fonds disponibles. Dès lors que l'enveloppe allouée par le Conseil d'administration du Forco est consommée, les entreprises de 1 à 299 salariés bénéficient des mêmes tarifs négociés que les entreprises de 300 salariés et plus.

THÉMATIQUES FORCOFIL

- Bureautique
- Commerce-Vente-Marketing
- Comptabilité-Finance-Gestion
- Ressources humaines
- Management
- Informatique-Internet
- Langues
- Transport-Logistique
- Qualité-Développement durable
- Sécurité et prévention des risques professionnels
- Techniques métiers spécifiques

Vous avez besoin de former un ou plusieurs collaborateurs ? Vous recherchez des formations de qualité à moindre coût ? Vous avez peu de temps à consacrer aux démarches administratives ?

Rendez-vous sur [ForcoFil](#), plateforme Internet qui propose 2 000 formations sélectionnées par les conseillers du Forco.

ENTREPRISES CONCERNÉES

Toutes les [entreprises adhérentes au Forco](#). Elles peuvent inscrire leurs salariés, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, à l'exception des contrats d'apprentissage.

CHERCHER UNE FORMATION

- Pour trouver [la formation qui correspond à votre besoin](#), ForcoFil dispose d'un moteur de recherche multicritères : Thème ; Région ; Ville ; Planification ; Organisme de formation...
- Vous pouvez encore [affiner votre recherche](#) en précisant le type de formation demandé : éligible au CPF, en présentiel, à distance, cofinancée.
- La page de résultats affiche [la liste des stages correspondant à vos critères](#). Il vous suffit ensuite de cliquer sur « *En savoir +* » pour ouvrir la fiche descriptive du stage de votre choix.

CRÉER SON COMPTE

Pour accéder à l'offre de formation et inscrire vos salariés, il vous suffit de créer votre compte ForcoFil... en quelques clics !

- [Connectez-vous](#) à l'adresse <http://portailformations.forco.org> et sélectionnez « Se connecter » (Menu en haut à droite de votre écran).
- Cliquez sur « [Créer un compte](#) », remplissez les champs « *Identifiant* » avec votre adresse mail, [choisissez un mot de passe et validez](#).
- [Vous recevez immédiatement un mail](#) vous invitant à confirmer votre demande de création de compte.
- Cliquez sur le lien de validation et complétez les informations demandées, notamment [votre numéro d'adhérent](#) et votre numéro de SIREN (ils figurent sur l'attestation de versement délivrée par le Forco).
- Validez : [votre connexion sur la plateforme est instantanée](#).

Une démarche en 3 étapes

- 1 Sélectionnez une formation, ajoutez-la au panier, puis validez votre commande : une confirmation vous est adressée par l'organisme de formation sur ForcoFil avec un bulletin d'inscription.
- 2 Complétez le bulletin d'inscription et envoyez-le par courrier au Forco (251 boulevard Pereire - 75852 Paris cedex 17), accompagné de votre règlement par chèque.
- 3 Le Forco donne un accord de prise en charge à l'organisme de formation, qui vous transmet toutes les informations pratiques concernant la formation de votre salarié.

En savoir +

- > Contactez votre Conseiller
- > <http://portailformations.forco.org>